

11

Vérifier au prononcé

Projet de déclaration du Sénégal
Lors de l'Examen Périodique Universel de Trinité et Tobago
10 Mai 2016 à 14 heures

Monsieur le Président,

Le Sénégal souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de Trinité et Tobago et la félicite pour la qualité de son rapport.

Ma délégation salue les mesures positives prises par le Gouvernement de Trinité et Tobago depuis son dernier passage à l'EPU, en 2011. Parmi celles-ci, figurent la promulgation, le 2 janvier 2013, de la loi sur la traite des personnes, la mise en service de l'Office de l'enfance, la ratification, en 2015, de la Convention relative aux droits des personnes handicapées ainsi que la présentation de rapports aux organes des traites et notamment, devant le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

Ainsi, tout en reconnaissant les efforts fournis par le Gouvernement de Trinité et Tobago, le Sénégal lui adresse les recommandations suivantes :

- Mettre en place une Institution nationale des droits de l'homme, conforme aux Principes de Paris,
- Continuer à promouvoir les droits des groupes vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes handicapées.

Pour conclure, Monsieur le Président, ma délégation exprime ses vœux de succès à la délégation de Trinité et Tobago et invite la communauté internationale à lui apporter son assistance technique et financière.

Je vous remercie de votre attention.